

# L'OPAC de l'Oise met en conformité réglementaire ses accès Internet



Denis JACOPINI

VOUS INFORME

LCI

L'OPAC de l'Oise  
met en  
conformité  
réglementaire  
ses accès  
Internet

## L'OPAC de l'Oise a déployé la passerelle de sécurité web d'Olfeo pour garantir le respect des règles d'usage d'internet par ses collaborateurs.

Le bailleur social OPAC de l'Oise gère 31 532 logements dans 231 communes non seulement de l'Oise mais aussi de la Somme, de l'Aisne, du Val d'Oise et de Seine et Marne. Il dispose pour cela de 12 antennes de gestion réparties sur son territoire avec 670 collaborateurs en tout dont 600 sont informatisés et ont accès à Internet. Dans le cadre d'une modernisation plus globale, l'OPAC a souhaité moderniser sa sécurité d'accès au web, notamment pour garantir un respect réglementaire (blocage d'accès aux sites réalisant l'apologie du terrorisme, de la pédopornographie, etc.) mais pas seulement...[lire la suite]

---

### LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
  - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
  - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
  - IDENTIFICATION DES RISQUES
  - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
  - SUIVI de l'évolution de vos traitements
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
    - CYBERCRIMINALITÉ
  - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
  - AU RGPD
  - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (réécriture de Photos / SMS)
  - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
  - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
  - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

#### Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Source : *L'OPAC de l'Oise met en conformité réglementaire ses accès Internet*

---

## Quand le DPO est-il obligatoire ?



**Voici une question que nombreuses entreprises se posent actuellement. Qu'elles interviennent dans le domaine du e-commerce ou des objets connectés, il semble que toutes ces entreprises, dès lors qu'elles traitent des données à grande échelle et en font un suivi régulier et systématique pour les besoins de leur activité principale, sont tenues de désigner un DPO.**

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, adopté le 27 avril 2016 et dont l'entrée en vigueur est prévue le 25 mai 2018, prévoit que la désignation d'un délégué à la protection des données (DPO) est obligatoire tant pour le responsable de traitement que pour le sous-traitant dans trois cas (article 37) :

1. lorsque le traitement est effectué par une autorité publique ou un organisme public ;
2. lorsque les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en des opérations de traitement qui, du fait de leur nature, de leur portée et/ou de leurs finalités, exigent un suivi régulier et systématique à grande échelle des personnes concernées; ou
3. lorsque les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en un traitement à grande échelle de données dites « sensibles » (données de santé, données biométriques, opinions politiques, convictions religieuses...) et de données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et à des infractions.



Concerné pour une mise en conformité comme quasiment TOUTES LES ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS ET ASSOCIATIONS EUROPÉENNES ?  
Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans votre mise en conformité.

Besoin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD ? ?

Besoin d'une formation pour apprendre à vous mettre en conformité avec le RGPD ?  
Contactez-nous

A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

**Notre métier :** Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité », « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTDF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

**Source : Quand le DPO est-il obligatoire ? : quelques précisions du G29 – BRM Avocats**

---

# **Comprendre et mettre en application le RGPD, objet de nos formations**



**Comprendre et mettre en application le RGPD, objet de nos formations**

**Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront en effet assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.**

Comme nous l'avons détaillé sur notre page dédiée (Formation RGPD : Ce n'est pas qu'une affaire de juristes), les 6 étapes recommandées par la CNIL pour vous préparer au RGPD sont :

- 1- DÉSIGNER UN PILOTE
- 2- CARTOGRAPHIER VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES PERSONNELLES
- 3- PRIORISER LES ACTIONS À MENER
- 4- GÉRER LES RISQUES
- 5- ORGANISER LES PROCESSUS INTERNES
- 6- DOCUMENTER LA CONFORMITÉ



A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

**Notre métier :** Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

---



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité », « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes*

---

# Formation RGPD/DPO : Concrètement, comment se mettre en conformité avec le règlement ?



Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION  
N° DPO-15945



Data**dock**  
Organisme **validé**  
et **référencé**

---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



**Nous animons des Formations sur le RGPD**  
en individuel ou en groupe



**Nous vous accompagnons dans la mise en conformité RGPD de votre établissement**

### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

# **RGPD : Un nouveau guide de la CNIL pour aider les entreprises**

 **RGPD : Un nouveau guide de la CNIL pour aider les entreprises**

**La sécurité des données personnelles est un volet essentiel de la conformité à la loi informatique et libertés. Les obligations se renforcent avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce guide rappelle les précautions élémentaires à mettre en œuvre de façon systématique.**

Le règlement européen européen dispose dans son article 32 que : « *le responsable du traitement et le sous-traitant mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque* ». Or, il est parfois difficile, lorsque l'on n'est pas familier avec les méthodes de gestion des risques, de mettre en œuvre une telle démarche et de s'assurer que le minimum a bien été fait. Pour aider les professionnels dans leur mise en conformité, la CNIL publie un guide rappelant les précautions élémentaires devant être mises en œuvre de façon systématique.

**Ce guide peut être utilisé dans le cadre d'une gestion des risques**, constituée des quatre étapes suivantes :

**1. Recenser les traitements** de données à caractère personnel, les données traitées (ex : fichiers client, contrats) et les supports sur lesquels elles reposent.

**2. Apprécier les risques** engendrés par chaque traitement :

- En identifiant les impacts potentiels sur les droits et libertés des personnes concernées, les sources de risques (qui ou quoi pourrait être à l'origine de chaque événement redouté ?) et les menaces réalisables (qu'est-ce qui pourrait permettre que chaque événement redouté survienne ?).
- En déterminant les mesures existantes ou prévues qui permettent de traiter chaque risque (ex : contrôle d'accès, sauvegardes, traçabilité, sécurité des locaux, chiffrement, anonymisation)
- En estimant enfin la gravité et la vraisemblance des risques, au regard des éléments précédents (exemple d'échelle utilisable pour l'estimation : négligeable, modérée, importante, maximale).

**3. Mettre en œuvre et vérifier les mesures prévues.**

**4. Faire réaliser des audits de sécurité périodiques.**

---

Besoin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD ? ?

Besoin d'une formation pour apprendre à vous

**mettre en conformité avec le RGPD** ?

Contactez-nous

---

A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

**Notre métier** : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



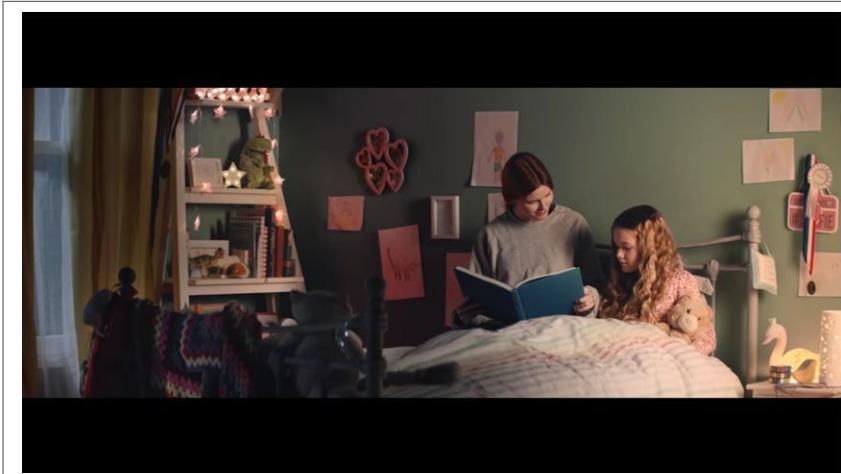
Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité », « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Source : *Un nouveau guide de la sécurité des données personnelles* | CNIL

---

## Cyber-harcèlement : regardez cette vidéo



Cyber-harcèlement  
: regardez cette  
vidéo

**Contre le suicide des adolescents harcelés sur les réseaux sociaux, cette campagne publicitaire veut alerter les parents sur les risques.**

On pourrait croire à une jolie scène de mère et de fille si on ne faisait pas attention au son. Car là où on croit que la maman va lire un conte ou une jolie histoire à sa fille, ce sont en fait des injures qu'on entend.

*Tu n'as pas d'amis ! Tout le monde te déteste. Tu dois récupérer tes vêtements chez Emmaüs, traînée. Tes cheveux semblent toujours gras. Tu es grosse, dégoûtante et moche. J'espère que tu vas mourir. Dors bien. Salope.*

Des mots très durs avant une révélation : le petite fille est en fait toute seule dans son lit et c'est sur son ordinateur qu'elle voit ces injures. Que lit votre enfant avant de s'endormir ? Chaque année, plus de 200 écoliers se suicident au Royaume Uni. Une campagne qui espère inciter les parents à faire plus attention aux risques de cyber-harcèlement, ce nouveau fléau d'internet...[lire la suite]

#### LE NET EXPERT

- **ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)**
  - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
  - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
    - IDENTIFICATION DES RISQUES
    - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
  - SUIVI de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
  - CYBERCRIMINALITÉ
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
  - AU RGPD
  - À LA FONCTION DE DPO
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (réécriture de Photos / SMS)
  - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
    - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
  - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

#### Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



Source : VIDÉOZAP – Un clip britannique choc pour alerter les parents sur le cyber-harcèlement

---

## Faille de sécurité chez Lenovo



**Sur certains modèles Lenovo, le lecteur d'empreinte ouvre une faille de sécurité potentielle. (CCM) – C'est une faille de sécurité importante que vient de révéler Lenovo. Le système de reconnaissance d'empreintes digitales de certains modèles de la marque laisse un accès aux mots de passe et aux identifiants de connexion.**

Cette faille sur le lecteur d'empreinte du clavier a été découverte par un chercheur en sécurité de l'entreprise Security Compass. Le problème concerne plusieurs modèles d'**ordinateurs PC Lenovo**, comme les portables ThinkPad, ThinkCentre et ThinkStation qui tournent sous Windows 7, 8 et 8.1. Après une année 2015 compliquée pour la marque, Lenovo connaît de nouveaux problèmes de sécurité. Tout vient du **Lenovo Fingerprint Manager Pro**. Ce logiciel permet l'identification d'empreintes, à la manière de ce que fait le TouchID de l'iPhone. Il sert à l'identification des utilisateurs du PC, et il peut aussi être utilisé pour des identifications sur différents sites web...[lire la suite]

Les utilisateurs sont donc invités à installer la **version 8.01.87 de Fingerprint Manager Pro** pour résoudre ce problème.

#### LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
  - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
  - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
    - IDENTIFICATION DES RISQUES
    - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
  - SUIVI de l'évolution de vos traitements
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
    - CYBERCRIMINALITÉ
  - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
    - AU RGPD
    - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (réécriture de Photos / SMS)
  - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
    - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
  - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

#### Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



Source : *Faille de sécurité chez Lenovo*

---

# Satori, le botnet qui transforme vos objets connectés en zombies



**Depuis le mois de décembre, les experts en cybersécurité regardent avec inquiétude grossir à toute vitesse un botnet baptisé Satori. Ce dernier s'ajuste en permanence aux contre-mesures, et a la particularité de se loger dans tout objet mal protégé et connecté à Internet.**

Parmi les cibles favorites de Satori, les thermostats, les TV connectées, les systèmes d'infotainment dans les voitures, mais surtout les routeurs. Une fois massif, le botnet pourrait servir à des attaques en déni de service (DDoS)...[lire la suite]

#### LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
  - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
  - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
    - IDENTIFICATION DES RISQUES
    - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
  - SUIVI de l'évolution de vos traitements
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
    - CYBERCRIMINALITÉ
  - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
    - AU RGPD
    - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
    - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
    - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
    - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

#### Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Satori, le botnet qui transforme vos objets connectés en zombies*

---

# **RGPD : Les trois points à retenir du projet de loi sur la protection des données personnelles**



La France se prépare à aligner son droit sur celui de l'Union européenne, en prévision de l'entrée en vigueur du Règlement général de protection des données personnelles (RGPD) le 25 mai prochain. Ce futur RGPD repose sur le droit fondamental pour tout Européen à la protection de sa vie privée et de ses données personnelles. Point important : il sera applicable à l'ensemble des entreprises et de leurs sous-traitants quelle que soit leur implantation, y compris hors UE.

- Le projet de loi défendu par le ministre de la Justice prévoit de faire passer la majorité numérique de 13 à 15 ans.
- Un système de contrôle plus souple de l'utilisation des données de leurs clients par les entreprises serait mis en place.
- Les citoyens français auraient un nouveau droit à l'information sur leurs données personnelles sur le plan pénal.

[lire la suite]



Besoin d'un accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD ??

Besoin d'une formation pour apprendre à vous

mettre en conformité avec le RGPD ??

Contactez-nous

A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03841 84)

Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

Auditorat (03 20 80 00 00)

- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, tablettes, ordinateurs, e-mails, conteneurs, débrouillages de clé USB...).
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybersécurité ;
- Formation de C.I.L (Correspondants Informatique et Libertés)
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Les trois points à retenir du projet de loi sur la protection des données personnelles*

# Pirater les objets connectés devient simple comme un jeu d'enfant

Pirater  
les  
objets  
connectés  
devient  
simple  
comme un  
jeu  
d'enfant

```
hor : Vector/NullArray  
tter: @Real_Vector  
e_ : Mass Exploiter  
sion: 1.0.0  
#####
```

#### AutoSploit General Usage and Information

The name suggest AutoSploit attempts to automate the exploitation of remote hosts. Targets are collected by employing the Shodan.io API.

Gather Hosts' option will open a dialog from which you can enter platform specific search queries such as 'Apache' or 'IIS'. Once doing so a list of candidates will be retrieved and saved to a .txt file in the current working directory.

Once this operation has been completed the 'Exploit' option will take over the business of attempting to exploit these targets by using a range of Metasploit modules against them.

pace, local host and local port for MSF facilitated the creation of the exploit module.

**Avec le logiciel AutoSploit, quelques mots-clés suffisent pour pirater en masse des systèmes accessibles par Internet. Le logiciel provoque une vive polémique parmi les chercheurs en sécurité.**

Mauvaise nouvelle pour les utilisateurs d'objets connectés. Un hacker dénommé « VectorSEC » vient de créer un outil diabolique qui permet de pirater en masse ces appareils, et de façon totalement automatique. Baptisé « AutoSploit », ce logiciel combine en effet deux outils bien connus des chercheurs en sécurité : Shodan.io, un moteur de recherche qui permet de détecter des objets connectés vulnérables ; et Metasploit, une plateforme de piratage modulaire utilisée notamment pour faire des audits de sécurité.

L'utilisation d'AutoSploit est ultrasimple. Il suffit d'indiquer un mot-clé qui fasse référence à un système particulier (« IIS », « Apache », « Western Digital », etc.). Le logiciel va alors récupérer auprès de Shodan.io une liste d'appareils accessibles, puis sélectionner dans les modules de Metasploit une série d'attaques permettant d'obtenir un accès direct au système. Emballé c'est pesé...[lire la suite]

**LE NET EXPERT**

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
  - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
  - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
    - IDENTIFICATION DES RISQUES
    - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
  - SUIVI de l'évolution de vos traitements
    - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
    - CYBERCRIMINALITÉ
  - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
    - AU RGPD
    - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
  - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
  - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
  - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
  - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
    - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
  - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

**Besoin d'un Expert ? contactez-nous**

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »  
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mise en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **Cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Pirater les objets connectés devient simple comme un jeu d'enfant*